

NUISANCES

Voie mère : c'est bientôt l'enquête publique

L'Association de Défense des Riverains de la Voie Mère a tenu son assemblée générale. La détermination est toujours de mise et l'enquête publique, à venir en septembre, apparaît comme une nouvelle arme.



L'association espère que les riverains se mobiliseront en septembre dans le cadre de l'enquête publique.

Si elle ne cache rien de sa difficulté à être écoutée, que ce soit des élus ou de SNCF Réseau, l'Association de Défense des Riverains de la Voie Mère n'a pas l'intention de baisser la garde. Certes, le long du parcours de la voie mère, les maisons à vendre commencent à se multiplier : « *Trois récemment près de chez moi, dans le secteur Duguay-Trouin, commente le secrétaire Jean-Pierre Gouverneur. Mais il y en a beaucoup plus...* »

La remarque n'a rien d'anecdotique car les responsables de l'association, renseignements pris auprès d'agents immobiliers, ont constaté « *une baisse de la valeur des habitations* ». Ils estiment en conséquence que « *la SNCF devrait s'intéresser à ce phénomène et proposer un dédommagement financier.* »

Pourtant le secteur Duguay-Trouin pourrait, à terme, être le mieux épargné du parcours. Dans les rangs de l'association, on croise les doigts pour qu'aboutisse la négociation enfin amorcée entre la Région des Hauts-de-France et Umicore, groupe belge propriétaire d'un terrain, muni d'une voie ferrée, qui permettrait un détour salvateur pour la tranquillité des riverains.

Et même là, alors même que la vente n'est pas conclue, deux hypothèses concourent.

DEUX TRACÉS POUR UNE ALTERNATIVE

Il y a le tracé alternatif par le nord, « *plus court, donc moins de maintenance* » argumente le président Jean-Benoît Probst, ajoutant que quatre habitations du secteur Duguay-Trouin resteraient malgré tout exposées. Le hic est qu'il exige la construction d'un franchissement fluvial, qui allongerait les frais de 10 millions d'euros. Ce tracé a les faveurs de la SEPD (société exploitante du port). C'est le tracé qui semble « *le plus logique* » à l'association.

L'autre tracé, dont le coût est évalué à 70 millions d'euros, n'expose pas les maisons du secteur Duguay-Trouin, mais quatre du Quai de la Loire et une bonne partie de celles de la rue de Bitche...

Comme la SEPD, l'association préconise le tracé alternatif par le nord, et encourage la Région à intervenir auprès de l'État pour que le financement soit au rendez-vous.

Ce tracé alternatif viendrait remplacer le projet, annoncé en 2018, d'augmenter la courbure de la voie du Quai de la Loire à la rue Duguay-Trouin.

Ça ne se fera pas en deux jours, mais si le tracé par Umicore voit le jour, ce sera une belle victoire à l'actif de l'association.

Mur, fenêtres : pourquoi pas les deux ?



Un mur anti-bruit est prévu pour la rue Hoche, mais pas sur sa totalité.

C'est un point qui a occupé une bonne part de l'assemblée générale des riverains : la stratégie de la SNCF concernant le mur anti-bruit le long du technicentre. Un mur construit le long d'une partie de la rue Hoche, et partiellement le long de la rue Cambronne qui est pourtant dans sa continuité. D'où l'incompréhension de ce couple habitant de la rue Cambronne : « *alors que les trains passent à 10 mètres de chez nous !* »

La SNCF a réalisé des mesures de bruit dans ce secteur, il y a un an. Claude Demassieux, habitant du quartier, hausse les épaules : « *En faisant ses propres relevés, la SNCF est juge et partie ! Nous devons exiger que ces mesures soient faites par un cabinet indépendant !* » Des mesures qui, jusqu'ici, n'ont été faites que dans les pièces de vie des quelques habitations retenues dans le panel.

Quant aux protections contre le bruit, la SNCF décide elle-même selon cette alternative : mur antibruit ou « *étude pour d'éventuels remplacements de menuiserie de façade* », là encore exclusivement des pièces de vie... « *une véranda, même si donne sur le côté, ne sera pas considérée comme une pièce de vie* » prévient Jean-Benoît Probst.

« *Et Mme le maire et l'association se battent pour avoir les deux, mur et menuiseries* » fait savoir Claude Demassieux.

LES AUTRES POINTS

AUX BONNES VOLONTÉS

Le trésorier de l'Association de Défense des Riverains de la Voie Mère, Christophe Bouret, a annoncé à l'assemblée générale qu'il quitte ses fonctions. Un appel est lancé pour lui succéder.

LES IDÉES DE PÉPY

L'emblématique Guillaume Pépy n'est plus président de la SNCF, mais l'association n'a pas oublié ses propos tenus à Calais en juillet 2019. Entre autres, sa suggestion de changer les locomotives par des locotracteurs rail-route, moins bruyants. Cette possibilité existe chez l'opérateur Viia, mais nécessite des autorisations pour la gare de Calais. « Voilà près de deux ans que cette demande a été faite et nous n'avons aucune nouvelle » se désole Jean-Benoît Probst.

FISSURES

Contrairement au bruit, les fissures ne sont pas réglementées. Quand elles se produisent, la SNCF demande aux propriétaires de demander à leur assurance de contacter son assurance. Ce qui n'est pas satisfaisant pour l'association, qui souhaite que les riverains puissent solliciter directement l'assurance de la SNCF.

JUSTICE

L'association a pris contact avec des avocats spécialistes de l'environnement qui n'ont pas caché que devant la complexité, le temps à passer et surtout les études de bruits et de vibrations nécessaires au dossier, cela aurait un coût financier important. L'idée de saisir la justice est donc écartée pour le moment.

PASSAGES A NIVEAU - DES FEUX EN 2022

Dans le courant du premier trimestre de 2022, des feux clignotants vont être installés à deux passages à niveau de la voie mère. Leur avantage est d'avertir les piétons de ne pas traverser, sans que les trains aient à avertir préventivement, et donc systématiquement, au moyen de leur klaxon, de jour comme de nuit.

Ce double aménagement est la première victoire de l'association, qui a porté cette demande. « Il aura fallu trois ans et demi pour arriver à cette installation » note néanmoins le président Jean-Benoît Probst.

Le coût de ces deux avertisseurs lumineux est connu, il est de 370 000 euros.